

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION DE L'ÉCHANGEUR DE PELLOUAILLES LES VIGNES



Contact presse

Corine Busson-Benhammou
Tél. 02 41 05 40 33 / 06 12 52 64 98
corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

La Zone d'Activité de l'Océane (ZAC Océane) est située à cheval sur les communes de Pellouailles-les Vignes, de Saint-Sylvain d'Anjou et de Villevêque. Zone d'activité en pleine expansion, elle sera amenée à s'étendre au cours des prochaines années. L'essor de ce secteur représente un enjeu prioritaire pour notre territoire en matière de développement économique.

« En finançant 100 % de ces ouvrages, l'objectif principal d'Angers Loire Métropole est d'assurer l'accès à la Zone d'Activités de l'Océane. Ne nous y trompons pas, c'est bien un investissement pour l'économie et l'emploi que nous inaugurons aujourd'hui. Bien-sûr, ces bretelles permettront également d'améliorer l'accessibilité à la future polarité Nord-Est, cet espace réellement intercommunal à partager et à construire entre les communes de Saint-Sylvain, Pellouailles-les-Vignes et Villevêque. La tâche n'est pas simple, mais elle est essentielle pour l'avenir de notre territoire. »

Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole.

La situation de la ZAC Océane

Avant juin 2012, la ZAC Océane était desservie par un demi-échangeur entre la RN 23 et l'A11 dans le sens Angers - Saint-Sylvain d'Anjou - Angers. Les échanges dans le sens Paris – Saint-Sylvain d'Anjou – Paris ne pouvaient donc s'opérer qu'à partir de l'échangeur de Seiches-Marcé, 12 Km en amont, via la RN 23. Il est donc apparu prioritaire d'offrir un accès direct à la ZAC Océane par l'A11 au nord-est du département et plus globalement au bassin parisien, cette zone à dominante industrielle et logistique étant génératrice d'un important trafic de poids lourds.

En 2007, Angers Loire Métropole a donc mandaté les Autoroutes du Sud de la France (ASF) pour la création de deux bretelles en complément du demi-échangeur existant :

- bretelle Le Mans > Pellouailles connectée au RD323
- bretelle Pellouailles > Le Mans branchée sur le RD115

Une convention de financement concernant les études préalables, la construction et l'exploitation de l'infrastructure a ainsi été signée en juin 2007 entre Angers Loire Métropole et ASF.

Les Autoroutes du Sud de la France, maître d'ouvrage de l'opération, ont reçu début 2010 un avis favorable de l'Etat pour la réalisation de deux bretelles.



Le phasage de l'opération

- 2007 : convention financière signée entre Angers Loire Métropole et les Autoroutes du Sud de la France
- Mars 2009 : envoi du Dossier de Demande de Principe à l'Etat
- Février 2010 :
 - § Accord de l'Etat
 - § Etude avant-projet réalisée
 - § Constitution du dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
 - § Avis positif de l'Etat
- Avril/mai 2011 : Enquête préalable à la DUP et enquête parcellaire
- 26 juillet 2011 : Arrêté de DUP

L'activité de la ZAC Océane

Créé en 1993, la ZAC Océane est située au Sud des Communes de Pellouailles les Vignes et de Villevêque. D'une surface totale de 25 hectares (20 hectares cessibles), cette zone est dédiée à l'accueil d'activités industrielles et artisanales et compte une vingtaine d'entreprises représentant près de 400 emplois. Avec 88 % de taux d'occupation, seuls 3 hectares sont encore aujourd'hui disponibles (liste des entreprises ci-après).

Son extension à l'Ouest, sur la Commune de Saint Sylvain d'Anjou, sur un périmètre de 97 hectares (70 hectares cessibles) a été programmée en 2006 afin de compléter au Nord-Est l'offre communautaire de terrains d'activités dans un souci de développement équilibré sur l'ensemble de l'agglomération.

Destiné à l'accueil d'implantations industrielles de moyennes et grandes surfaces, et d'activités de services en façade de la RD 323, cette extension s'appuie sur des axes de desserte majeurs (A11 et RD 323). L'échangeur de Pellouailles les Vignes permet à la ZAC de bénéficier d'un « effet vitrine ». Plus visible et mieux desservie, cette zone va ainsi pouvoir être commercialisée dès 2013.

L'aménagement du nouveau parc d'activités a été confié à la SPLA Anjou. Les travaux, qui seront réalisés en plusieurs tranches, débuteront fin 2012, pour une première mise en commercialisation fin 2013.

Calendrier et budget

Octobre 2011 : début des travaux

27 juin 2012 : mise en service

Le coût total (investissements et exploitation) :

4 Md'€ pris en charge à 100% par Angers Loire Métropole

Les entreprises de la ZAC Océane

| Entreprise | Secteur d'activité |
|---|--|
| ABCT | Fabrication bâches |
| AJC DEVELOPPEMENT | Plasturgie |
| CNAE (CONSTRUCTION NOUVELLE DES APPLICATIONS ELECTRIQUES) | Câblage d'armoire électrique |
| DESVAC | Négoce d'appareils de vaccination |
| DPM ATELIER VERMILLANCE | Peinture d'intérieur - Décoration |
| GEMY VEHICULES D'OCCASION | Automobiles pour professionnels |
| HOLIMCO | Pôle logistique horticole |
| HOTEL OCEANE | Hôtellerie |
| KANAKY | Prothésistes dentaires |
| MARLIE | Fournitures pour prothèses |
| MECA PROD | Mécanique générale |
| MOUL'ANJOU INDUSTRIE | Fabrication de moules |
| OCM OUTILS COUPANTS DU MAINE | Fabrication d'outils mécaniques |
| OUTINOV | Moulage de pièces techniques et mécanique de précision |
| PROMOVIL | Publicité / signalétique |
| RD France | Importateur entrepôt |
| RESTAURANT LA PAILLOTE | Restauration |
| SAGA ANGERS | Concessionnaire Mercedes-Benz |
| SCHENKER-JOYAU | Messagerie rapide et express |
| TRAITEMENT THERMIQUE DE L'OUEST | Traitement et revêtement des métaux |